

Odalys offre les frais de péage à ses vacanciers !



Pour toute réservation effectuée avant le 02/07 d'un séjour en juillet, août ou septembre, dans une sélection de 40 résidences et domaines de plein air à la mer et à la campagne, Odalys offre à ses vacanciers **un crédit péage de 50 € *** en partenariat avec Vinci Autoroutes.

*Offre valable pour une réservation effectuée avant le 02/07/18, sur un séjour de 7 nuits minimum compris entre le 07/07 et le 29/09/18 inclus, d'un montant minimum de 350 € (hors frais de dossier et assurance) sur une sélection de destinations, limitée aux 500 premières réservations avec le code PEAGE18 et cumulable avec les promotions en cours. Conditions complètes et liste des résidences éligibles à l'offre crédit-péage de 50 € TTC sur le site odalys-vacances.com

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

odalys-vacances.com